

Une nouvelle forme de visite guidée inédite dans le Cantal

L'Office de tourisme du Pays de Saint-Flour inaugure, cette année, 15 audioguides. Il s'agit de boîtiers qui accompagnent les touristes dans leur visite de la ville et de ses environs.

« C'est un dispositif plus souple et moins contraignant que la visite guidée de groupe », selon Pierre Jarlier, sénateur maire de Saint-Flour. L'audioguide permet, à son rythme, de faire le tour des circuits touristiques de Saint-Flour et son pays, tels que la visite des œuvres de Chemin d'art, avec les explications détaillées d'un guide vocal.



MAISON CONSULAIRE. Les élus ont pu tester le nouveau dispositif.

Chaque visite dure entre une heure et 1 h 30. Le dispositif est accessible à tous les publics.

Des circuits pour aveugles

En parallèle et en partenariat avec l'association Braille et culture, l'Office de tourisme a monté un projet pour les malvoyants. Saint-Flour est le premier site dans le Cantal et le 5^e en Auvergne à intégrer ce public dans ses circuits touristiques.

Ceux de la ville et des remparts ont été spécialement sécurisés. Les touristes souffrant d'une déficience visuelle dispo-

sent donc de deux supports : l'audioguide en lui-même, qui renvoie au carnet de dessin en braille, en relief et en agrandi couleur. Un exemple : la cathédrale, dont les traits caractéristiques sont reproduits sur papier.

Une initiative qui fait des petits : les villages de Montsalvy et Laroquebrou ont également pour projet la mise à disposition d'audioguides aux touristes malvoyants. ■

➔ Pratique. Les audioguides sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme du Pays de Saint-Flour, en échange d'une pièce d'identité.